

CONDITIONS GENERALES DE VENTE WEBLSOFT

GENERALITES PREREQUIS

Dans l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à maintenir le meilleur esprit de collaboration, et à honorer leurs engagements contractuels respectifs. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute vente effectuée par WEBLSOFT, toute dérogation mentionnée dans le contrat ne pourra être considérée comme acceptée qu'en cas d'accord écrit et non équivoque de la direction générale de WEBLSOFT. Toute commande entraîne de plein droit acceptation des conditions générales suivantes, et le cas échéant, des conditions particulières définies au moment de la commande.

PRISE EN COMPTE DES COMMANDES – ANNULLATION DES COMMANDES

Toute commande doit être écrite. Les commande adressées directement par les clients à la société ou qui sont transmises par ses agents ou représentants ne sont valables et exécutoires qu'après l'acceptation de la direction générale de WEBLSOFT. L'acceptation peut également résulter de la fourniture des produits ou services. A défaut d'accord, la résiliation de la vente est prononcée et l'acompte est alors restitué à l'acheteur. Les dispositions du présent contrat expriment l'intégralité de l'accord entre le client et WEBLSOFT. Les éléments spécifiés par écrit sur le présent contrat sont réputés refléter l'intégralité des engagements pris par WEBLSOFT. Envers le client. Elles annulent et remplacent toutes conventions, propositions ou correspondances relatives à l'objet du présent contrat. L'acheteur ne pourra en aucun cas se prévaloir de tout document autre, ni d'aucun engagement verbal, non plus de normes, spécifications, prescriptions, réglementations et usages non expressément acceptés par la direction générale de WEBLSOFT. Toute annulation, report ou modification d'un commande doit être expressément acceptée par le vendeur. En cas d'acceptation de l'annulation, WEBLSOFT, se réserve le droit de débitier au client les frais de débours exposés.

OBLIGATIONS DES PARTIES QUANT AU CHOIX ET A L'UTILISATION

Les éléments objet du présent contrat sont proposés au client en fonction des informations communiquées à WEBLSOFT par le client.

Il est convenu en effet qu'il appartient au client de définir exactement ses besoins en fonction de ses objectifs présents et futurs. Il lui incombe de décider en finalité si les éléments du présent contrat sont en mesure de satisfaire, en l'état, à l'usage auquel il les destine. Il lui appartient seul de mettre en œuvre les moyens et l'organisation adéquate pour obtenir les résultats escomptés, au regard de leur contexte d'utilisation. A ce titre il lui appartient de disposer du personnel qualifié pour obtenir les résultats désirés. Toutefois pour lui permettre d'effectuer son choix, le personnel de WEBLSOFT lui fournira, à sa demande et dans la mesure du possible, les informations techniques qu'il souhaite.

Si le client estime ne pas avoir la compétence nécessaire pour exécuter lui-même les tâches correspondantes (définition des besoins, choix, mise en œuvre et suivi...). Il lui appartient de faire appel à des professionnels de son choix. WEBLSOFT pourra assister le client dans ces tâches dans le cadre d'un contrat de mission spécifique et indépendante du présent contrat. Le client est en outre responsable de l'utilisation des éléments fournis (matériels, logiciels, prestations...). Il lui incombe de placer le matériel dans l'environnement approprié et d'utiliser celui-ci selon les conditions d'exploitation adaptées. Il est en outre responsable de la protection des données et programmes enregistrés, de leur conservation et s'il y a lieu de leur effacement. Il est également responsable des résultats obtenus. En conséquence les parties conviennent que les obligations de WEBLSOFT au titre du présent contrat sont des obligations uniquement de moyens et non de résultats.

CONDITIONS DE VENTE SPECIFIQUES AU LOGICIEL

S'agissant de produits logiciels, tous termes relatifs à des notions de vente ou d'achat doivent être entendus comme signifiant « concession » ou « cession » de droit d'usage ou de licence entre les parties n'entraînant aucun transfert de propriété, ni de droit d'accès aux programmes « sources » ou au « algorithmes » de traitements et structures de données. WEBLSOFT accorde au client les droits d'utilisation non exclusifs et non transférables des logiciels objet de la commande. Ceux ci demeurent la propriété exclusive de WEBLSOFT ou de ses fournisseurs. Il est interdit à l'acheteur de copier tous logiciels livrés ou de laisser à la disposition de tiers, sauf accord écrit du vendeur.

LOGICIELS STANDARDS : il s'agit des logiciels faisant partie de l'offre commerciale de WEBLSOFT et qui préexistent au moment de la commande. Le client attende avoir eu connaissance des descriptifs des logiciels standards faisant partie de la commande complétés de « renseignements » ou « spécifications » de fonctionnement des fonctionnalités et à la recette du développement. Ainsi il accepte les fonctionnalités et les modalités de fonctionnement des logiciels standard dans leur version à la date de commande et estime en toute connaissance de cause que lesdits logiciels répondent à ses besoins.

LOGICIELS SPECIAUX : il s'agit de modifications demandées par le client par rapport aux logiciels standard ou de logiciels entièrement conçus pour lui. Un dossier d'analyse validé par WEBLSOFT et signé par le client doit impérativement accompagner la commande. Le client est responsable de la définition du problème à résoudre et de la fourniture des données nécessaires à la mise au point des programmes. Dans ce cadre il s'oblige à fournir dans un délai de 15 jours à compter de la commande, le jeu d'essai nécessaire au test de l'ensemble des fonctionnalités et à la recette du développement. A défaut de spécifications particulières notamment en termes d'ergonomie, de présentation, de traitements, les options de réalisation prises par WEBLSOFT, seront considérées comme acceptées de face. Toute modification demandée par le client après la signature du dossier d'analyse, ne sera acceptée qu'en fonction des possibilités de réalisation et sera facturée au tarif en vigueur.

LIVRAISONS ET DELAIS DE LIVRAISON, CONDITIONS D'ACCEPTATION DES LIVRAISONS PAR LE CLIENT

Le terme « livraison » signifie remise matérielle des produits au client ou à son mandataire ou exécution de la prestation de service. Pour les logiciels standard, la livraison signifie remise des codes exécutables au client, soit sur support magnétique soit par installation sur l'appareil destinataire. Pour les droits de licences, la livraison signifie remise du bordereau justificatif de détention d'un droit de licence auprès de l'éditeur du logiciel. Pour les logiciels « spéciaux », la livraison signifie remise des codes exécutables au client, soit sur support magnétique soit par installation sur l'appareil destinataire, après exécution correcte du jeu d'essai fourni par le client dans un délai de 15 jours à compter de la commande. A défaut de remise de jeu d'essai dans le délai imparti, le logiciel est considéré de façon identique à un logiciel « standard ». La saisie pour exécution du jeu d'essai est à la charge du client. Lors de développements spéciaux sur la base d'un logiciel « standard », la part des droits d'utilisation correspondant aux modules standards est considérée comme livrée dès remise des codes exécutables correspondant au client, soit sur support magnétique soit par installation sur l'appareil destinataire. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons partielles. Toute livraison partielle acceptée par l'acheteur est facturable immédiatement. En cas de livraison en deux lots, le client est tenu de mettre à disposition immédiate le chèque au transporteur, dans le cas contraire le matériel ne lui sera pas livré et une deuxième présentation à ses propres frais sera effectuée par le transporteur. Le vendeur se réserve le droit de suspendre les livraisons au cas où le client ne serait pas à jour de ses obligations envers le vendeur. Les délais de livraison sont donnés de bonne foi, mais seulement à titre indicatif. Tout retard éventuel ne saurait autoriser le client à annuler la vente, à refuser la livraison, ni à demander des indemnités ou pénalités de retard. Les délais de livraison courent à partir de la plus tardive des dates suivantes : celle de la réception par WEBLSOFT de la commande, des renseignements, de l'acompte ou des fournitures ou documents que l'acheteur s'était engagé à remettre. Si le matériel doit être installé dans un local nécessitant une approche ou une manutention particulière (par exemple en étage non desservi par un monte-charge de capacité suffisante, les frais supplémentaires seront à la charge du client). Un devis pourra être établi sur demande du client préalablement à la signature du contrat de vente. Sauf disposition contraire, port, emballage et assurance du transport des produits sont toujours aux frais du client. Entre le dépôt de WEBLSOFT et des locaux du destinataire, le matériel voyage aux risques et périls du destinataire qui en cas de retard, d'avaries ou de pertes devra exercer son recours contre le transporteur. Le client est tenu de vérifier l'état des produits et leur conformité à la commande lors de la livraison, et en cas de dommages, de mentionner avec précision ses réserves sur le bon de livraison et sur le bordereau de transport, et de les réviser auprès du transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 3 jours de la livraison. Tous dommages dus au transport, manquant, défaut ou non-conformité à la commande doivent être signalés à WEBLSOFT par lettre recommandée avec accusé réception dans les trois jours de la réception des matériels. Passé ce délai, WEBLSOFT considérera que les matériels ont été acceptés par le client. Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de non-respect de ces formalités.

NON-CONFORMITE – MODALITE DE RETOUR

Dans les cas ou aucune spécification particulière ne sera convenue entre le client et WEBLSOFT, les caractéristiques des produits et services vendus seront celle spécifiées par WEBLSOFT.

Tout retour des produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acquéreur. Tout produit retourné, sans cet accord, serait tenu à la disposition de l'acquéreur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. En cas de retour accepté, WEBLSOFT pourra à sa discrétion, soit réparer les éléments reconnus défectueux par elle, soit créditer le client du prix net facturé. Tout retour de matériel sera effectué aux frais, risques et périls de l'acheteur.

INSTALLATION

L'installation des produits n'est pas incluse de base dans leurs prix de vente. L'installation constitue une prestation complémentaire facturable. A défaut de spécification détaillée dans le contrat de vente, tout produit ou service fourni et non expressément prévu au titre de l'installation pourra donner lieu à facturation au client, au tarif en vigueur.

Le lieu d'installation doit être aménagé par l'acheteur dans le respect des spécifications techniques des constructeurs et de WEBLSOFT. Avant l'installation, WEBLSOFT fournira à la demande du client, les spécifications relatives à l'aménagement du local, y compris le revêtement de sol, l'alimentation électrique convenant aux matériels, éventuellement à une installation de climatisation, et à l'accessibilité des équipements par les agents WEBLSOFT chargés de leur entretien. Le client assurera à ses frais la mise en œuvre et la maintenance de ces équipements conformément à ces spécifications, de telle sorte qu'ils soient prêts à recevoir les fournitures et prestations à la date de sa livraison.

GARANTIE

En raison de la complexité des techniques électroniques et informatiques, WEBLSOFT ne garantit pas que les produits fournis fonctionneront sans les interruptions ou les erreurs qui peuvent apparaître pour ce type de produits dans les conditions normales d'utilisation. Le vendeur garantit uniquement que le matériel livré est conforme à la commande reçue et acceptée et que ledit matériel est en état de fonctionnement normal, à l'exclusion de toute autre garantie implicite concernant notamment la qualité de la prestation fournie par le matériel ou son adéquation avec les objectifs qui lui a assigné l'acheteur.

La garantie ne s'applique qu'aux vices qui se seront manifestés et dont WEBLSOFT aura eu connaissance selon les modalités définies ci-après pendant la période de garantie définie par le constructeur ou par WEBLSOFT, la période court à partir de la date de livraison ou de la mise à disposition à WEBLSOFT ou à un tiers pour les besoins du client. Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l'acheteur doit aviser WEBLSOFT sans retard des vices qu'il impute aux fournitures et fournir toute justification quant à la réalité de ceux-ci. Il doit s'abstenir sauf accord express de WEBLSOFT d'effectuer lui-même ou de faire exécuter par un tiers la réparation.

Chaque matériel neuf est garanti selon les modalités par son constructeur ou son distributeur, cette garantie est assurée directement par les constructeurs ou leurs représentants dûment autorisés, dont le cas échéant, WEBLSOFT. Dans ce cas WEBLSOFT s'engage à assurer la garantie, selon les modalités ainsi définies et propres à chaque matériel et à assurer gratuitement et à son choix la réparation ou le remplacement des produits matériels affectés d'un défaut de fabrication, les pièces remplacées deviendront la propriété de WEBLSOFT. Sauf conditions contractuelles particulières, ces produits devront être retournés en emballage d'origine dans les locaux de WEBLSOFT, à la charge du client. Une photocopie de la facture ou du bon de livraison doit obligatoirement être jointe. L'acheteur ne pourra prétendre à aucun prêt de matériel de remplacement. La garantie du vendeur est strictement limitée au choix du vendeur, à la réparation au remplacement ou à une réduction du prix des marchandises reconnues défectueuses par le vendeur, en tenant compte de l'usage qui en a été

fait. Sauf dispositions contraires, la garantie ne couvre pas les frais de main d'œuvre, ni ceux qui résultent des opérations de démontage, de nettoyage et de transport. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.

En ce qui concerne les produits logiciels, WEBLSOFT garantit uniquement qu'ils sont installés conformément aux spécifications et qu'ils exécutent toutes les instructions figurant dans l'original du programme objet. En conséquence la garantie de WEBLSOFT est limitée, pendant sa période de validité au remplacement du produit non conforme. L'obligation de WEBLSOFT ne s'applique pas en cas de vice provenant soit de produits fournis par l'acheteur, soit d'une conception imposée par celui-ci, soit d'un entretien ou d'une maintenance effectuée sur ses fournitures par des tiers non expressément prévus, soit de conditions de stockage ou d'utilisation inadéquates. De même la garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure, ni aux consommables, non plus en cas de détériorations ou d'accidents provenant de négligence, défaut d'entretien, non-respect des normes d'utilisation, utilisation de consommables autres que ceux du constructeur.

La garantie ne couvre pas le rechargement des systèmes opératifs et des logiciels de paramétrage, l'assistance à l'utilisation, la récupération des données, la gestion des incompatibilités entre produits, les mises à jour de logiciels et de façon générale tout produit ou prestation de service ne correspondant pas directement et uniquement aux échanges ou la réparation d'un matériel défectueux. Tout produit ou service fourni et non expressément inclus dans le cadre de la garantie pourra donner lieu à facturation au client, au tarif en vigueur.

ASSISTANCE APRES VENTE

En complément de garantie, WEBLSOFT pourra fournir au client dans la mesure de ses possibilités, au tarif et conditions en vigueur, les prestations d'assistance après vente techniques, logiciel, formation, ingénierie... relatives aux éléments du présent contrat.

RESPONSABILITE- RECOURS DU CLIENT

Il est expressément convenu que la responsabilité du vendeur n'est pas engagée en cas de dommages indirects subis par le client tel que perte de temps, de donnée, de contrats, d'affaires ou toute action dirigée contre le client par un tiers sans que cette liste soit limitative. Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des dommages ou gênes causés par un dysfonctionnement des produits ou une perte d'informations, WEBLSOFT n'est responsable que de la défectuosité de ses produits tel qu'il résulte de la législation en vigueur et sa responsabilité ne peut excéder le remplacement à l'identique des produits défectueux à ses frais, diminué d'un pourcentage de vétusté fixe selon les règles habituelles de dépréciation. Quelles que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action qui pourrait être engagée contre WEBLSOFT l'indemnité due au client en réparation de son préjudice éventuel ne pourra dépasser la valeur des éléments défaillants du présent contrat. Sous réserve des dispositions légales, la responsabilité du vendeur est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions. Le vendeur ne sera tenu à aucune indemnisation envers l'acheteur pour les dommages matériels aux biens autres que les marchandises fournies par ses soins ou pour les dommages immatériels qui seraient à conséquence directe ou indirecte des dommages subis suite à l'utilisation ou à la défaillance des marchandises livrées.

Le vendeur ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte ou de l'altération des données ou programmes présents sur les supports magnétiques (disquettes, disques durs...). Lors d'une intervention de son personnel, que les produits soient sous garantie ou non, il est rappelé qu'il est de l'entière responsabilité du client d'effectuer régulièrement des sauvegardes de ses programmes et de ses données et de s'assurer de leur validité.

L'acheteur et ses assureurs dont il se porte fort, acceptent expressément, la limitation du montant des garanties de l'assurance couvrant la responsabilité civile et professionnelle de WEBLSOFT. Cette acceptation constitue une condition substantielle, sans laquelle WEBLSOFT, n'aurait pas accepté le présent contrat.

PRIX

Le prix des fournitures et prestations est indiqué à l'article 1. Sauf spécifications particulières, ce prix s'entend au départ des entrepôts de WEBLSOFT Les frais de transport, de livraison et d'installation sont en sus. Le prix hors taxes comprises, ceux-ci sont réputés résulter de l'application des taux en vigueur le jour de sa signature à des montants hors taxes. Les factures sont établies sur la base des montants hors taxes précédemment définis, majorés des taxes en vigueur au jour de la facturation.

REGLEMENT ET CONDITION DE PAIEMENT

L'acceptation de la commande est subordonnée au paiement par chèque, le jour de la signature du présent contrat d'un acompte représentant 30% du prix de vente HT. Le solde est payable par chèque ou traite acceptée à la livraison. Chaque livraison partielle pourra faire l'objet d'une facturation séparée, payable selon les modalités ci dessus. Les commandes d'un montant inférieur à 400 euros hors taxes doivent être accompagnées du règlement correspondant par chèque bancaire, sans déduction d'escompte. Les paiements doivent être effectués de telle manière que le vendeur puisse disposer des sommes le jour de l'échéance. Sauf accord écrit, aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Le vendeur se réserve le droit de demander un chèque de banque à l'acheteur dans le cas ou les sommes engagées seraient importantes. Dans ce cas ou le vendeur accepte un paiement par traite, l'acheteur doit la lui retourner acceptée et domiciliée dans un délai de huit jours. Les frais sont à la charge de l'acheteur. A défaut de retour de la traite acceptée dans le délai mentionné, le paiement deviendra immédiatement exigible. En cas de paiement échoué expressément accepté par le vendeur, le non-paiement d'une échéance à son terme rendra immédiatement exigible la totalité du prix quelles que soient les conditions contenues antérieurement même si les échéances ont donné lieu à l'établissement de traites acceptables, il en sera de même en cas de vente, de cession, de remise en nantissement ou d'apport en Société de son fond de commerce par l'acheteur. Le vendeur peut demander à l'acheteur de fournir des garanties de paiement, notamment par caution bancaire, même après la conclusion de la vente. Le cas échéant, le vendeur peut retenir la livraison des marchandises concernées jusqu'à la présentation de la garantie. En cas de défaut de paiement du client ou de non-respect des conditions de paiement définies, WEBLSOFT se réserve le droit et sans qu'il soit en aucun cas en demeure préalable, de suspendre ou d'annuler immédiatement, les livraisons des commandes en cours et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations au titre de tous les contrats en vigueur entre les parties, sans que l'acheteur ne puisse réclamer des dommages et intérêts au vendeur. En cas de recours par la voie contentieuse, le vendeur est en droit de réclamer à l'acheteur le remboursement des frais de toute sorte liés à la poursuite. Le ou les paiements doivent intervenir à date fixe et ne souffrent d'aucun délai. Toute somme non payée à l'échéance porte intérêts au taux équivalent à une fois et demi le taux d'intérêt légal, sans formalités préalables. En cas de retard d'un paiement ou dans le cas ou WEBLSOFT aurait des raisons justifiées de penser que l'acheteur ne pourra s'acquitter du ou des paiements, et après une mise en demeure infructueuse, il pourra de son seul fait cumulativement ou alternativement :

- Exiger le paiement immédiat des sommes restant dues quel que soit le mode de règlement accepté au préalable par WEBLSOFT.
- Réclamer toute mesure de droit ou de fait pour assurer le paiement de sa créance aux frais de l'acheteur, sans qu'elle ne puisse préjudicier à toute demande judiciaire de dommages et intérêts.
- Retenir l'offre ou suspendre sa ou ses livraisons sans encourir de responsabilité de rupture abusive.

Chacun des éléments du présent contrat (matériel, logiciels standards, développement spécifiques, formation, prestations...) est réputé indépendant des autres, ainsi en cas de réclamation portant sur un ou plusieurs éléments le client ne pourra s'en prévaloir pour se soustraire à ses obligations de règlement du prix TTC des autres éléments. L'acheteur ne peut jamais au motif d'une réclamation formulée par lui... retenir la totalité ou une partie des sommes dues par lui, ni opérer une compensation si la preuve de la défectuosité des marchandises n'a pas été apportée et dûment constatée être connue par le vendeur. Dans le cas du non-respect des conditions de règlements ou sans réponse et paiement après plusieurs relances, WEBLSOFT se réserve le droit de couper les services liés au logiciel jusqu'au paiement intégral de ses factures.

TRANSFERT DE PROPRIETE

Les marchandises restent l'entière propriété De WEBLSOFT jusqu'au paiement intégral du prix et des intérêts de retard éventuels (loi du 12 mai 1980) et ne peuvent donc, sans l'accord préalable de WEBLSOFT, être déplacées, louées, revendues ou données en nantissement ou en garantie. Toutefois, de convention expresse, les risques de pertes, de vol et de dommages subis ou causés par le matériel sont transférés au client au moment de la livraison. Le client s'engage à garantir ces risques auprès d'une compagnie notoirement solvable. En cas de non-paiement complet du prix ou des taxes à la date prévue WEBLSOFT peut par simple notification écrite et sans autre formalité ni préavis prononcer la résolution de plein droit de la vente sous réserve de tous dommages et intérêts à son profit, WEBLSOFT et son transporteur sont autorisés à s'adresser aux heures ouvrables dans les locaux ou se trouvent les matériels pour les enlever. Les versements déjà effectués resteront alors acquis à WEBLSOFT à titre d'indemnité sans préjudice de tous autres dommages et intérêts que WEBLSOFT pourrait exiger. L'ensemble des logiciels de la société WEBLSOFT (IPSUM – IPSUM SOFTWARE – PHONIS – VIRTUALIS – GENIUS et tout autre produit créé par WEBLSOFT) reste l'entière propriété de WEBLSOFT sauf accord préalable et sous conditions des rachats des droits de la propriété intellectuelle. L'ensemble des logiciels appartient à la marque déposée IPSUM SOFTWARE dépôt INPI N° NATIONAL 16 4 275 590.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Toutes les contestations tenant à l'interprétation ou à la non exécution, les mesures conservatoires et toutes les autres actions en relation avec les présentes conditions générales de vente relèvent du droit français en vigueur et sont la compétence du Tribunal de Commerce de MONTPELLIER ou du ressort du siège social de WEBLSOFT en cas de transfert de siège.

FORCE MAJEURE

En aucun cas WEBLSOFT ne saurait être tenu responsable des conséquences dommageables qui résultent d'événements empêchant d'exécuter ses prestations dans les conditions normales. Il en est ainsi en cas de guerre, grèves, conflits du travail, actes des autorités administratives, tout acte entravant l'activité normale des usines fabriques ou tout événement qui ne puisse être maîtrisé par WEBLSOFT dans le cadre de son activité.

DISPOSITIONS GENERALES

Divisibilité : Toute disposition des présentes reconnue invalide pour quelque raison que ce soit n'entraîne de nullité les autres dispositions qui conservent pleine force et effet entre les parties. Cessibilité : WEBLSOFT peut librement céder les droits du présent contrat à des tiers, la notification en est faite par simple lettre.

CLAUSE DE NON-SOLLICITATION DE PERSONNEL

Le client s'engage à ne pas faire de proposition d'embauche ni d'employer directement ou indirectement les collaborateurs de WEBLSOFT dans un délai de 3 ans après l'achèvement de la mission. A défaut le client s'engage à verser à la société WEBLSOFT une somme correspondant à 6 mois de rémunération mensuelle brute perçue par le collaborateur sur la base de son dernier salaire mensuel brut en vigueur lors de son activité au sein de WEBLSOFT.

CONFIDENTIALITE

Les plans, plans, devis et tous documents ou informations fournis au prospect ou au client restent la propriété de WEBLSOFT dans un délai de 30 jours à compter de la date de décision.